



**Assistance
rapide**



**Service
et confiance**



**250€ TTC
pris en charge**

Si vous souhaitez en savoir plus sur le service
de dépannage Zen'élec :



Nos conseillers sont à votre écoute
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00

N°Cristal 0969 397 901

APPEL NON SURTAXE

www.seolis.net

En partenariat avec :



*Vous vivez, nous veillons



SÉOLIS 336 avenue de Paris - CS 98536 - 79025 Niort Cedex
SAEML à Directoire et Conseil de Surveillance au capital
de 72 116 000 € - RCS Niort 492 041 066

Crédits photos : Istock, Fotolia - Mars 2016 - D-S8-SU-005-49-A - Document non contractuel



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Seulement
3^{TTC} € / mois⁽¹⁾
Prix en vigueur
au 01/04/2016

zen  **élec**

**L'assistance
dépannage
électrique
24h/24**



zen[⚡]élec

Parce qu'une panne électrique peut arriver à tout moment, SÉOLIS s'engage à vous offrir la meilleure des garanties.

Une prise en charge rapide et efficace en cas de panne électrique

➔ Vous pouvez joindre notre assistance téléphonique à tout moment

24h/24 et 7j/7, l'un de nos techniciens sera à votre écoute pour vous aider à diagnostiquer l'origine de la panne.

➔ Nous intervenons chez vous, si besoin

Dans un délai de 4 heures⁽²⁾, un électricien intervient chez vous. Il réalisera la mise en sécurité de votre installation et il mettra tout en œuvre pour la réparer.

➔ Nous prenons en charge les frais à hauteur de 250€ TTC

SÉOLIS prend en charge les frais d'intervention de l'électricien à hauteur de 250€ TTC par intervention (pièces, main-d'œuvre et déplacement compris).

⁽¹⁾ 36€ TTC annuels facturés conformément aux Conditions Générales soit l'équivalent de 3€ TTC/mois.

⁽²⁾ Délai d'intervention sauf indisponibilité du client.



Zen'élec couvre les pannes de votre installation individuelle privative d'électricité située à l'intérieur du logement à l'aval du compteur.

Les réparations des appareils électroménagers ou électriques, les modifications de réglage du disjoncteur ou la mise en conformité de l'installation électrique intérieure ne sont pas incluses dans le contrat.

LES + DU CONTRAT zen[⚡]élec

- Pas d'avance de frais
- Pas de franchise
- Des professionnels électriciens de confiance, engagés dans une charte qualité
- Nombre d'interventions illimité

Mentions légales

La liste exhaustive des conditions d'adhésion, garanties et exclusions est exposée dans les conditions générales de vente, disponibles sur simple demande et sur le site seolis.net.

Les prestations d'assistance de l'offre « Zen'élec » sont garanties par Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 35 402 786 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 451 366 405, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est sis 1, promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers.

SÉOLIS est immatriculée à l'ORIAS en tant que mandataire d'intermédiaire d'assurances sous le numéro 15006360 (www.orias.fr). Conformément aux dispositions en vigueur, pour tout litige relatif à l'offre, vous pouvez saisir le médiateur de l'assurance, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09.

Zen'élec est un contrat collectif à adhésion individuelle souscrit par SÉOLIS auprès d'Europ Assistance, et réservé aux clients résidentiels ayant souscrit auprès de SÉOLIS un contrat de fourniture d'énergie électrique.

